



Déclaration liminaire
CTSD du 3 février 2022

Monsieur le Directeur académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD d'Ille et Vilaine

Les mobilisations du 13 janvier ont amené le gouvernement à lâcher quelques mesures, qui ne répondent pas à toutes les revendications. Certes, après quelques jours d'atermoiements, le ministre a été contraint d'annoncer officiellement le recrutement de tous les collègues inscrits sur liste complémentaire.

Le ministère, contrairement à ce qu'il argumentait jusqu'à présent, confirme aujourd'hui l'analyse de FO, qui n'a cessé de marteler depuis deux ans et qui a toujours maintenu, sur la base des textes réglementaires, que les candidats aux concours pouvaient être recrutés jusqu'à la date du concours suivant. Oui, Monsieur le Directeur académique, les statuts non seulement sont protecteurs, mais ils garantissent l'égalité de traitement tant des personnels que des usagers et ils constituent la ligne directrice syndicale de Force Ouvrière !

Maintenant, il faut ré-abonder cette liste complémentaire, à hauteur des besoins. Et ce ré-abondement n'est pas "illégal" mais il est absolument nécessaire ! Il est nul besoin de réunir un jury, il n'existe pas de « note minimale » au concours qui serait « trop faible » pour un recrutement sous statut surtout quand on connaît les difficultés à recruter des contractuels ou des enseignants retraités !

Ensuite, nous avons des revendications chiffrées et précises. En Ille et Vilaine, pour que nous puissions travailler dans de bonnes conditions, pour assurer le suivi de tous nos élèves, pour être remplacé lorsque nous sommes en formation ou en congé maladie, il faudrait une dotation d'une centaine de postes pour cette rentrée 2022 ! On est bien loin du compte. Néanmoins, le recrutement de fonctionnaires stagiaires supplémentaires vous permet Monsieur le directeur académique de répondre à plusieurs revendications précises à commencer par l'annulation des fermetures de classe à Saint Domineuc ou à Retiers et à ouvrir une dixième classe à Boisgervilly.

Enfin, FO ne pourra se satisfaire de cette carte scolaire tant que toutes les fermetures de classes ne seront pas annulées, tant que toutes les ouvertures demandées ne seront pas actées, tant que les créations de postes RASED ne permettront pas à nos collègues des réseaux d'aide de travailler décemment, tant

que les créations de postes de remplaçants ne permettront pas de remplacer chaque PE absent, tant que les enseignants référents ne seront pas suffisamment nombreux pour assurer le suivi de tous les élèves qui en ont besoin.

Pour conclure, la FNEC FP demande à ce que le vœu suivant soit mis au vote :

Le CTSD constate que le nombre d'inscrits sur liste complémentaire dans l'académie ne permet pas de pallier le manque de moyens. En ce sens, le CTSD demande le ré-abondement de la liste complémentaire pour permettre le recrutement de fonctionnaires stagiaires à hauteur des besoins urgents pour :

- qu'aucune fermeture de poste ne soit décidée ;
- l'ouverture de toutes les classes réclamées par les équipes enseignantes ;
- la création immédiate de postes dans les RASED pour renforcer les réseaux d'aides dans toutes les circonscriptions du département ;
- la création de postes de remplaçants à hauteur des besoins